DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal : le 12/05/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 26/05/2015

SEANCE DU 18 MAI 2015

Délibération n° D-2015-174

Jardins solidaires quai de Belle-IIe - Association Vent d'ouest - Convention d'objectifs 2013-2015 - Avenant n°2

Président:

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN

Excusés:

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2015

Délibération n° D-2015-174

Direction Animation de la Cité

Jardins solidaires quai de Belle-lle - Association Vent d'ouest - Convention d'objectifs 2013-2015 - Avenant n°2

Madame Christine HYPEAU, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 21 décembre 2012, le Conseil municipal a conclu une seconde convention triennale 2013- 2015 avec l'association Vent d'Ouest considérant que les actions menées depuis 3 ans pour le développement des jardins solidaires rendaient opportune leur reconduction.

De fait, les objectifs fixés à l'association ont largement été atteints :

- développer l'offre de jardins familiaux à Niort pour tous les publics avec une production biologique obtenue selon le cahier des charges « AB ». Les pratiques culturales ont été modifiées dans ce sens, et diversifiées dans un but d'expérimentation pédagogique : culture sur BRF (bois raméal fragmenté), paillis, en bac etc. ;
- assurer une complémentarité entre les différents types de jardins sur la Ville et plus particulièrement le long de la Sèvre afin d'y favoriser la mixité sociale, permettre à différents publics de se côtoyer : propriétaires des maisons en bord de Sèvre et habitants du voisinage ou locataires des immeubles collectifs, personnes encadrées par des associations ou l'hôpital ou jardiniers intermittents ou réguliers en recherche d'activités et de relations sociales, personnes à mobilité réduite, 400 personnes sont passées aux jardins en 2013. Et 400 autres personnes ont été « Public d'un jour » à l'occasion d'évènement dans les jardins pour des formations, plantations, chantier de remontage de mur, « Rendezvous aux jardins »...;
- limiter les zones en friche sans utilité sociale sur la Ville : remise en usage de 2 parcelles communales pour 7 000m2, de jardins de particuliers ;
- permettre aux habitants en habitats collectifs de cultiver une parcelle, aux personnes en difficulté d'échanger du temps contre des produits, aux associations d'insertion d'utiliser le support végétal pour mobiliser les personnes en difficulté : des habitants en collectifs (23 adultes, une cinquantaine d'enfants), des particuliers isolément (120) ou accompagnés (une soixantaine) ont trouvé ainsi une place dans la vie des jardins en 2013 ;
- permettre aux enfants d'apprendre les bases de l'agriculture biologique et mener des actions d'éducation à l'environnement grâce aux jardins : 200 enfants d'écoles primaires ou maternelles, CLSH ou jeunes lycéens ou stagiaires sont intervenus ;
- s'appuyer sur les jardins familiaux pour développer des activités pédagogiques et maraîchères favorisant la diversité biologique et les pratiques non polluantes : pratiques maraîchères biologiques, habillage de haies, délaissés « sauvages » favorisent la biodiversité végétale et animale ;
- distribuer les produits des jardins de manière solidaire et non commerciale par leur mise à disposition de la banque alimentaire, d'épiceries sociales, de foyers d'accueil et restaurants d'insertion du Niortais : ces partages de la production ont été réalisés, en fonction des quantités disponibles, entre les jardiniers et les structures encadrantes (l'épicerie sociale, CSC du Parc, foyer de La Colline, le Groupe d'Entraide Mutuelle, les 3 unités psychiatriques du Centre Hospitalier) ;
- s'appuyer sur les jardins familiaux pour organiser des actions collectives de santé publique sur l'alimentation avec consommation des produits maraîchers issus des jardins par les participants à l'action : l'association Vent d'Ouest en relation avec les CSC de Part et D'Autre et du Parc a fait valoir les produits du jardin au cours des ateliers-santé ;

- s'appuyer sur les jardins familiaux comme supports d'insertion professionnelle (et non plus seulement sociale) des demandeurs d'emplois en contrats d'insertion : le passage par les jardins a permis à 3 personnes d'engager un nouveau parcours d'insertion en 2013.

La deuxième convention triennale a été conclue afin de continuer cette action, avec trois objectifs supplémentaires :

- contribuer au développement d'un réseau de jardins pluriels de quartiers : une coopération entre l'association et le centre socio-culturel assure un support au jardin partagé de la place Auzanneau inauguré le 25 mai 2013 et se dessine pour le jardin partagé à La Gavacherie ;
- s'inscrire dans une démarche d'insertion économique en liaison avec les structures spécialisées d'insertion par l'économie ;
- participer à la conception et la création d'une structure de production et de commercialisation, voire de transformation des produits maraîchers.

Sur ces 2 points, une coopération avec l'association AIPEMP entreprise d'insertion se développe.

Dans ce contexte, il est proposé de poursuivre notre partenariat avec l'association Vent d'Ouest pour le développement de jardins solidaires et de passer un second avenant à la convention d'objectifs 2013-2015 afin d'attribuer une subvention de 40 000 € à cette association pour l'année 2015.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 à la convention d'objectifs 2013-2015 entre l'association Vent d'Ouest et la Ville de Niort :
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € pour l'année 2015.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 3

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN